Longvic magazine

Bulletin d'informations municipales

n° 57
Mai 2026



Découvrez votre nouvelle équipe municipale

Budget 2026 la prudence est de mise







Exposition éphémère autour des 100 ans de la loi sur la laïcité sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



Cérémonie du 19 mars commémorant la fin de la guerre d'Algérie.

Longvic en Images



Les 14es Rencontres de la bande dessinée ont été l'occasion de rendre un hommage appuyé à Marie-Line Bonnot, adjointe à la culture et la vie associative, décédée en septembre dernier, avec la remise d'un prix à son nom par sa famille réunie pour l'occasion.





Le taekwondo débarque à Longvic avec le premier open international organisé par la ligue de Bourgogne Franche-Comté.









Orange, leader de la téléphonie mobile, sponsorise désormais les joueurs et joueuses de l'ALC Longvic section football. Une occasion de sensibiliser les jeunes aux dangers du harcelement numérique.





L'ALC Tennis va vivre une année au top niveau en 2026 : L'équipe fémine qualifiée en Pro A.





Sommaire

L'Éditorial de la Maire 4

À La Une 5-7

Le budget 2026

Petite enfance 8

Le nouveau kidibus pour les P'tits Lutins

Culture 9

Retour en images sur les 14es Rencontres de la Bande Dessinée

Politique 10-11

Les nouveaux élus du Conseil Municipal

Citoyenneté 12

Pour une ville propre

Zone Industrielle 13

Deux nouvelles implantations

Santé et environnement 14

Lutte contre les insectes nuisibles

Dans la Ville 15

Démantèlement de l'école Valentin
Lutte contre les rodéos urbains

Santé / sport 16

Don du sang
Les foulées longviciennes

Canton Longvic/Gevrey 17

Le Tour de France féminin sur le canton

Conseil Municipal 17

Principales décisions prises lors des derniers Conseils Municipaux

Tribunes démocratiques 18

Archives 19

Quand les longviciens ont dû rendre leurs armes aux Prussiens…

Longvic magazine
Magazine d'informations municipales de la Ville de Longvic.
Directrice de la publication : Céline Tonot
Maquette, rédaction et graphisme :
Services référents, Service communication Mairie de Longvic.
Photos © Mairie de Longvic, © Vincent Arbelet, Impression : Fuchey
Dépôt légal 2e trimestre 2026

Éditorial de la Maire



Chère Longvicienne,
Cher Longvicien,

Je tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui sont venus voter le dimanche 15 mars dernier. Voter est bien davantage qu'un devoir citoyen, c'est la possibilité de s'affirmer et d'exprimer un avis. La liste que je conduisais, a bénéficié d'un large soutien, c'est une confiance qui honore l'équipe municipale et qui nous oblige.

Nous avons commencé le travail sans attendre et avons veillé à faire voter un budget pour Longvic. Je qualifie ce budget de prudent car, une fois encore, nos recettes sont diminuées par les décisions du Gouvernement. Une prudence qui est d'autant plus de mise que les tensions internationales font peser de lourdes inquiétudes sur la hausse des prix.

Toutefois, il n'est pas question que de prudence dans ce budget. L'équipe municipale a veillé à ce qu'un équilibre soit trouvé entre poursuite des investissements en faveur de la transition énergétique, du cadre de vie et l'entretien du patrimoine.

Ce budget prépare aussi les investissements de demain. L'extension, pour mise aux normes, de la crèche des Pitchouns sera réalisée en 2027. Il est donc nécessaire de réaliser l'ensemble des études préparatoires dès cette année. Il en va de même pour les diagnostics préalables à l'aménagement du Parc de l'Ouche qui seront terminés d'ici la fin de cette année, nous permettant ainsi d'envisager les travaux d'aménagement en 2027.

J'ai pu présenter les grandes orientations du budget 2026 lors de réunions publiques, dans tous les quartiers. Un exercice de transparence, mais aussi citoyen, afin de rapprocher les Longviciens des décisions qui les concernent. Je souhaite poursuivre ces temps d'échanges citoyens.

Il s'agit d'une méthode de travail à laquelle je crois sincèrement. La consultation des habitants doit s'organiser lorsque c'est possible. La concertation est constructive dès lors que nous aspirons à un objectif commun.



Céline Tonot
Maire de Longvic

Un ***budget*** municipal ***prudent*** dans une période mouvementée !

Cette année, la prudence est de mise ! Bien que le budget voté par le Conseil Municipal le 8 avril dernier compte un certain nombre d'investissements, le contexte économique et politique appelle à la prudence. Explications...

Parler de prudence dans la gestion financière d'une ville c'est d'abord rappeler que les finances de l'État font l'objet de toutes les attentions et que les collectivités sont à nouveau fortement concernées par le budget de l'État et les recherches d'économies proposées par le Gouvernement. Par ailleurs, la situation internationale (guerre au Proche et Moyen-Orient) est source d'inquiétudes. Ces tensions auront un impact sur le coût de l'énergie consommée par la Ville.

Néanmoins le cap fixé pour 2026 est clair : une gestion attentive des finances, sans céder à l'alarmisme et en conduisant des investissements réalisés sans recours à l'emprunt ni à la hausse de la fiscalité.

Des recettes de fonctionnement en diminution

En matière de recettes et dépenses de fonctionnement, le budget s'établit à près de **14 millions d'euros**.

S'il est question de prudence dans la gestion des finances, l'équipe municipale a souhaité également conserver les mêmes taux d'imposition. **Les taux de fiscalité resteront donc les mêmes que l'an dernier**, ils restent d'ailleurs les mêmes depuis 2022. Néanmoins, si les taux ne changent pas, il est à noter une augmentation des bases fiscales de +0,8%, votée par le Parlement.

Les dépenses de fonctionnement

Le principal poste de dépenses est celui des charges de personnel qui s'établissent à 9,6 millions d'euros, en légère augmentation par rapport à l'an dernierdu fait de la perspective de dépenses nouvelles :

• Poursuite de la hausse de la cotisation à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales. dont le taux de cotisation passe de 34,65 % à 37,65 %, une hausse entamée en 2025 et qui se poursuivra encore en 2027 et 2028.

• Mise en place d'une protection sociale complémentaire obligatoire pour l'employeur et d'une couverture santé proposée aux agents municipaux.

• Création du versement mobilité régional et rural, nouvelle taxe qui représente 0,15 % sur les dépenses de personnel.

Afin de poursuivre la maîtrise des charges de personnel, il n'est pas prévu de recrutement en 2026 et les services municipaux auront pour mission de se réorganiser en cas de départ en retraite.



L'autre principal poste de dépenses est celui des charges à caractère général où une progression prévisionnelle de +4.10 % est prévue pour :



• Poursuivre la maintenance et l'entretien du patrimoine communal (hausse des coûts des matières premières, des assurances…).

• Faire face à la hausse des prix de l'énergie.

Toutefois, la vigilance sur les dépenses de fonctionnement a permis de réaliser une économie de 221 826€, par rapport aux crédits prévus sur l'année 2025.

Les trois priorités d'investissements pour 2026

Cette bonne gestion permet de prévoir une diminution de -1 % sur l'ensemble du budget de fonctionnement pour l'année 2026. Ainsi, les investissements 2026 pourront être financés grâce à un autofinancement d'un peu plus de 2 millions d'euros.

1• L'amélioration du cadre de vie

Un nouvel espace de loisirs pour tous

Le principal investissement de ce budget 2026 concerne la poursuite des pré-diagnostics écologiques du futur Parc de l'Ouche. Des travaux topographiques et des études de sols seront menés pour déterminer les éventuels travaux de dépollution, et conduire enfin à l'attribution d'un contrat de maîtrise d'œuvre. Le montant prévisionnel de ces relevés est de 390 000€, il s'agit de documents préalables au chiffrage des travaux finaux.

Un nouveau parking

Une extension du parking existant à proximité de la Chapelle Sainte-Claire sera également réalisée pour un montant de 164 000€. Ce parking de 25 places profitera autant aux visiteurs de l'équipement sportif Véronique Pecqueux-Rolland que de la chapelle lors d'offices religieux.

Faciliter la circulation

Plus proche du centre-ville, à **l'entrée du quartier Valentin, la nouvelle voie reliant la route de Dijon à la rue Adjudant Jean-Doudiès** va accueillir un aménagement paysager nouveau où sera réinstallée la stèle rendant hommage au Capitaine Valentin, déplacée lors du début des travaux de réaménagement. Cet aménagement, réalisé essentiellement par les services municipaux, aura un coût prévisionnel de 7000€.

Sécuriser les accès piétons

Des travaux de rénovation de la passerelle située à proximité de la Médiathèque et celles aux abords du gymnase Pascale-Bessière seront entrepris pour un montant de 17 200€.



Le futur Parc de l'Ouche


Parking Boulevard des Hortensias

Embellir le cadre de vie des enfants

Un investissement symboliquement important, de 20 000€, sera aussi mené à l'école Léon-Blum. La Municipalité souhaite s'inscrire dans une démarche similaire au "1 % artistique" (procédure spécifique de commande d'une œuvre d'art s'imposant à l'État ou aux collectivités territoriales lors de la création d'un bâtiment public) avec la **commande d'une œuvre d'art qui viendra prendre place dans l'école**.

2• L'entretien du patrimoine communal

La part la plus conséquente des investissements 2026 sera dirigée vers plusieurs travaux liés à la préservation et l'entretien de différents bâtiments de la commune.

Cela commencera par des travaux de rénovation de la **cellule commerciale au Bief du Moulin actuellement louée à un ostéopathe**, pour un montant prévisionnel de 65 400€.

Rénover et préserver

D'autres bâtiments municipaux feront aussi l'objet de travaux d'entretien ou de rénovation, notamment **des travaux d'étanchéité des toits de l'Hôtel de Ville, du Centre Social La Ruche, le multi-accueil des P'tits Lutins, des écoles Célestin-Freinet, Paul-Emile-Victor ou élémentaire Maurice-Mazué**, pour un montant prévisionnel de 83 000€. Cette dernière école bénéficiera aussi de la remise à neuf de sa plomberie, les crédits prévus s'élèvent à 21 000€ pour ces travaux.

Enfin, les sanitaires du multi-accueil des P'tits Lutins feront aussi l'objet de travaux de rénovation, avec 30 000€ prévus au budget.


Des besoins de travaux évidents sur les toits plats

Du confort pour les tout petits

Un autre multi-accueil, celui des Pitchouns, va faire l'objet d'une importante restauration pour répondre aux normes de qualité d'accueil des jeunes enfants. Ce réaménagement sera l'opportunité d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique et d'améliorer la fonctionnalité des espaces intérieurs. Ces travaux seront réalisés en 2027, donc le budget 2026 prévoit des études de maîtrise d'œuvre et d'autres études bâtimentaires préalables, pour un montant de 99 700€.

Des activités sportives dans de meilleures conditions

Divers travaux vont également avoir lieu dans **les équipements sportifs, afin d'améliorer l'accueil des Longviciens** et des visiteurs lors d'événements. Les investissements vont donc se poursuivre sur les tribunes foot avec des travaux de reprise de la gestion des eaux pluviales, pour 60 000€, des travaux de modernisation de l'installation électrique pour 15 000€, la mise en place d'un accès au site et ses équipements par l'intermédiaire de badges magnétiques qui va simplifier la gestion pour le club, ses dirigeants et bénévoles pour 5 000€.


La production d'électricité sur l'Hôtel de Ville


La crèche des Pitchouns sera requalifiée

3● L'adaptation au changement climatique

Économiser l'énergie

En matière de transition énergétique, ce sera la poursuite des travaux de rénovation de l'éclairage des principaux équipements communaux qui va continuer. Après avoir installé un éclairage LED au gymnase Abbé-Deblangey et à l'équipement sportif Véronique Pecqueux-Rolland en 2025, permettant une économie de 30% du coût de l'électricité, l'éclairage sera aussi rénové intégralement à l'espace municipal Jean-Bouhey pour un montant de 107 000€.

Produire notre propre électricité

Cette stratégie de maîtrise et d'**optimisation des coûts en matière d'énergie trouve également son corollaire dans la poursuite de l'installation de panneaux photovoltaïques** sur les toits du centre technique municipal étendant ainsi les capacités de production électrique de la collectivité, pour un montant de 18 000€.
Si la Ville augmente sa capacité de production électrique, elle poursuit également le renouvellement de sa flotte de véhicules avec l'achat prévu de deux véhicules légers électriques et d'un fourgon électrique, pour un montant prévisionnel de 132 000€.

Limiter la hausse des températures

Il sera également question de poursuivre les investissements en matière d'adaptation au dérèglement climatique avec l'**installation de dispositifs type filtres solaires, d'un montant de 7700€** sur des baies vitrées de la maison municipale de l'enfance et de l'Hôtel de Ville, qui permettront d'atténuer la chaleur au sein de ces bâtiments en été lors des canicules d'été.



La plantation d'arbres dans l'espace public pour limiter la chaleur

Les plantations d'arbres et végétaux réalisées chaque année se poursuivront et des travaux de réhabilitation des serres, au centre technique municipal, servant au stockage de divers végétaux en hiver mais aussi à diverses préparations et semis pour les plantations du printemps seront réalisés pour un montant prévisionnel de 51 000€.

En bref, les autres investissements prévus en 2026 :

- Versement d'une avance de trésorerie à la SPLAAD pour l'aménagement du quartier Valentin : 120 000€
- Relevage de concessions à l'état d'abandon au cimetière : 10 000 €
- Rehaussement de la barrière de sécurité de la rampe d'accès à l'école Léon-Blum : 10 000 €
- Travaux d'isolation phonique et changement de fenêtres avec stores au Phare : 50 000 €
- Installation d'une table de ping-pong au skate-park : 1 800 €
- Divers travaux d'entretien dans l'équipement sportif Véronique-Pecqueux-Rolland : 47 000 €
- Acquisition de dalles et chromebooks pour les écoles : 20 000 €
- Remplacement des équipements de cuisine à l'espace municipal Jean-Bouhey : 30 000 €
- Achat d'un chariot élévateur pour les services techniques municipaux : 18 000 €
- Renouvellement d'instruments et équipements de son au conservatoire à rayonnement communal : 11 000 €
- Renouvellement annuel des fonds à la médiathèque : 31 000 €
- Renouvellement des équipements sportifs mis à disposition des différents gymnases : 9 200 €
- Travaux de câblage et caméras pour la vidéoprotection : 35 000 €
- Remplacement de l'intégralité des détecteurs anti-intrusion dans les bâtiments : 12 000 €

"Kidibus" à la crèche Les P'tits Lutins



A la crèche des P'tits Lutins, les agents ont à cœur de proposer aux enfants des moments de plaisir et de découverte en extérieur. Grâce à la nouvelle poussette multi-places appelée "Kidibus", les professionnelles peuvent emmener les enfants en promenade en toute sécurité ! C'est une poussette confortable et très maniable. Ces sorties sont l'occasion pour les enfants de s'aérer, d'observer leur environnement et de partager des moments joyeux ensemble. Elles contribuent pleinement à leur bien-être et à leur éveil.

En route pour l'aventure!



BD : les 14es rencontres

Le public des 14es Rencontres de la BD s'est prononcé :
3e prix : Tom Sorroldoni
2e prix : Michel Burdin
et 1er prix : STI, auteur qui sera le parrain de la 15e édition en 2018



Un nouveau mandat et une nouvelle équipe

Suite aux dernières élections municipales, la liste des élus s'est en partie renouvelée. Découvrez ici vos représentants ainsi que leur rôle au sein de l'éxécutif municipal pour ce nouveau mandat qui devrait très probablement se poursuivre jusqu'en 2033 (les élections présidentielles ayant lieu en 2032).





Après le scrutin du 15 mars 2026, c'est le samedi 21 mars que s'est tenu le premier Conseil Municipal consacré à l'élection de la Maire

Liste L'essentiel c'est vous

Céline TONOT

Maire de Longvic,
3e Vice-Présidente
de Dijon Métropole



Jean-Marc RETY

1er Adjoint en charge des Solidarités, du Personnel Municipal et de l'Agenda 2030



Anne GUTIERREZ-VIGREUX

2e Adjointe en charge du Dynamisme Associatif et des Relations avec les Seniors



Denis CORDIER

3e Adjoint en charge de la Pratique Sportive et des Relations avec les Associations Sportives



Florence BIZOT

4e Adjointe en charge de la Petite Enfance et de la Parentalité



Jean-Marc GONÇALVES

5e Adjoint en charge des Finances et des Réussites Scolaire et Éducative



Sandra ESCRIBANO

6e Adjointe en charge de l'Enfance



Christian BOUCASSOT

7e Adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux, de la Valorisation du Patrimoine Municipal et de la Tranquillité Publique



Béatrice SIMON

8e Adjointe en charge de l'Action Culturelle et de l'Éducation Populaire



Jonas MOUNDANGA

Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse et au Conseil Municipal Junior



Fabienne VION

Conseillère Municipale déléguée au Commerce, au Marché Dominical et aux Jumelages



Myriam HENNEQUIN
Conseillère Municipale déléguée aux Animations Festives



Pierre BERTRAND
Conseiller Municipal délégué aux Relations avec les Bailleurs Sociaux, au Logement et à la Sécurité Sociale Alimentaire



Céline LAFLEUR
Conseillère Municipale déléguée à l'Egalité des Chances Femmes / Hommes



Luc LE LORC'H
Conseiller Municipal délégué aux Marchés Publics



Gino MARINACCI
Conseiller Municipal délégué à l'Innovation Numérique pour Tous



Hélène MARTEEL
Conseillère Municipale déléguée à l'Inclusion, au Handicap et à l'Accessibilité



Antoine FREMANN
Conseiller Municipal



Rachid DAHMOUNI
Conseiller Municipal



Cécile MATHELIN
Conseillère Municipale



Stéphanie GIANNUZZI
Conseillère Municipale



Naminata SAVANE
Conseillère Municipale



Éric MICHELOT
Conseiller Municipal



Christian CHEVREUX
Conseiller Municipal

Liste Longvic vers l'avenir



Valérie GRANDET
Conseillère Municipale



Fernando NOVO
Conseiller Municipal



Martine DÉRIOT
Conseillère Municipale



Pascal CAMBON
Conseiller Municipal



Ophélie MARSOLLIER
Conseillère Municipale

Propreté sur la ville

Pour une ville propre, si nous commencions par améliorer nos habitudes ?

La propreté de la ville est certainement un des sujets de conversation sur lequel chacun a un avis souvent tranché. En vérité, il est toujours nécessaire de faire mieux !

A Longvic, la propreté de la ville est assurée en partie par les services municipaux et par les services de Dijon métropole. En effet, la plupart des voies, routes, pistes cyclables et leurs abords appartiennent à la métropole. Dès lors, ce sont leurs services qui prennent en charge l'entretien.



En ce qui concerne les autres espaces publics (Coulée Verte, espaces verts, parcs, places…) ce sont les services techniques municipaux, notamment le pôle en charge des espaces verts et la biodiversité qui œuvrent. Ce service compte 10 agents dont la mission première consiste d'abord à assurer l'entretien, le suivi et l'amélioration des espaces verts en veillant à leur adaptation à la ville et ses usages comme au changement climatique.

Une autre mission de ce pôle espaces verts et biodiversité consiste à nettoyer les espaces publics des divers déchets qui peuvent s'y trouver et de vider les poubelles qui se trouvent partout en ville. C'est un travail souvent pénible mais nécessaire et apprécié de tous lorsqu'un secteur est rendu « propre ».

Pourtant, nous pouvons tous agir pour rendre la ville plus propre !
On pourrait jeter son mégot de cigarette dans un cendrier de poche. On pourrait conserver dans sa poche le mouchoir jetable ou l'emballage de gâteau que l'on vient de dégudter, pour le jeter à la prochaine poubelle, etc.

Les parcs sont des espaces propices à des oublis de papier au sol, les enfants jouent et perdent régulièrement un papier de gâteau qu'ils tiennent dans la main. Nous encourageons donc les parents à être vigilants pour que leur cadre de vie reste agréable.

Pour encourager à davantage de civisme, le Conseil Municipal Junior organise chaque année un, voire deux, nettoyage(s) écocitoyen(s). Cette année, l'opération du 25 avril dernier a, une fois encore, permis de **ramasser une centaine de kilos de déchets laissés sur l'espace public**. Que tous les bénévoles ayant participé à cette action, enfants ou adultes, soient chaleureusement remerciés pour cette action citoyenne !

En conclusion, et si la propreté de la ville était bien l'affaire de tous ?



Nouvelles implantations dans la zone industrielle des parcs d'Oscara



Savoye en GRAND

Le magnifique bâtiment construit par la société Savoye, visible depuis le rond-point de Beauregard est désormais inauguré. Le spécialiste mondial des chaînes d'emballage et de solutions de stockage robotisé vient d'y ouvrir, entre autre, un show room gigantesque lui permettant de mettre en valeur son savoir faire et la qualité de ses équipements. Une assistance venue des quatre coins du globe lors de cette inauguration atteste de l'intérêt industriel de cet équipement.





Reprise des anciens locaux de la Banque Populaire



Depuis de nombreuses années le site qui abritait les services informatiques de la Banque Populaire avait été délaissé au profit notamment de la tour Mercure à Dijon.

Les conditions de reprise du lieu n'avait, jusqu'alors pas permis à d'éventuels investisseurs de concrétiser un rachat du terrain et des bâtiments.



Depuis peu, l'agence Max-Im basée à Dijon s'est lancée dans le projet en requalifiant le bâti existant et en redimensionnant la surface disponible. L'entreprise propose désormais à la vente ou à la location des surfaces d'activité tertiaire et même de restauration à partir de 300 m².

Gros moyens
pour les petites bêtes
qui perturbent la période estivale

Campagne d'information sur les moustiques tigres, lutte contre les frelons asiatiques et les chenilles processionnaires. La Ville met les bouchées doubles pour lutter contre ces nuisibles.

Vous avez peut-être remarqué de drôles de petits dispositifs installés dans votre quartier : il s'agit de pièges Vespa-Catch destinés à lutter contre les frelons asiatiques posés par la Ville de Longvic.



Les affiches de sensibilisation au problème du moustique tigre vous invitent à connaître les bons gestes en scannant ce QRcode



Ces sacs écopièges sont discrets, mais ils ont toute leur utilité : ils participent à limiter la présence des chenilles processionnaires et à préserver le confort de chacun.



Frelons asiatiques, moustiques tigres, ces insectes exotiques ont été introduits récemment sur le territoire et, malheureusement, s'y épanouissent…

Le frelon asiatique est une menace bien connue pour les abeilles, puisque ces frelons attaquent les ruches et dévorent les larves des abeilles, conduisant fréquemment à la disparition de colonies d'abeilles. Les nids de frelons sont assez facilement reconnaissables puisqu'ils forment une grosse boule située en hauteur (arbres, toitures). Lorsqu'ils sont signalés, la destruction de la colonie est réalisée par un professionnel. En 2026, la Ville expérimente de nouveaux pièges afin de limiter leur prolifération.

Que faire si vous voyez un nid de frelons asiatiques ?

- Signaler de manière précise l'emplacement du nid sur la plateforme *Signalement Frelon Asiatique* ou en mairie.
- Ne pas intervenir soi-même (risque de piqûres).

Quant au moustique tigre, il représente essentiellement une menace pour notre santé.

Ce moustique a la faculté de se reproduire très rapidement et en grand nombre. Ses larves n'ont besoin que d'un trou d'eau pour se développer en moins d'une semaine. C'est d'ailleurs lors du stade larvaire qu'il est le plus simple d'agir : en vidant au moins une fois par semaine tous les points d'eau stagnante qu'on peut avoir chez soi (soucoupe de pot de fleurs, pied creux de parasol, jouets laissés en extérieur,…). Une fois adulte, le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures blanches et noires. Il représente un risque pour notre santé car, d'une part, la femelle moustique préfère le sang humain et, d'autre part, en multipliant les piqûres le moustique peut transmettre des maladies infectieuses (Dengue, Chikungunya et Zika).

Le meilleur moyen de se prémunir de la prolifération du moustique tigre consiste à éliminer ou vider très régulièrement tous les points d'eau stagnante. Si vous êtes piqué par un moustique c'est parce qu'il a trouvé dans un rayon proche de vous des conditions favorables à son éclosion et son développement.

Que faire si vous constatez la présence de moustiques tigres :

- Éliminer les eaux stagnantes (coupelles, gouttières, jouets).
- Utiliser des moustiquaires et des répulsifs.

Des sacs écopièges contre les chenilles processionnaires sont en place.

Vous avez peut-être remarqué de drôles de dispositifs installés autour de certains troncs d'arbres dans votre quartier : il s'agit de sacs écopiège destinés à lutter contre les chenilles processionnaires.

Leur rôle est simple : lorsque les chenilles descendent de l'arbre, elles sont guidées vers un sac collecteur qui permet de les intercepter et de limiter leur dispersion.

Ces dispositifs contribuent ainsi à protéger les habitants, les jardins et la tranquillité du voisinage.

Même s'ils peuvent éveiller la curiosité, merci de ne pas les toucher, ne pas les ouvrir et ne pas les déplacer.

En cas de nid ou de présence importante de chenilles processionnaires, n'intervenez surtout pas vous-même : leurs poils peuvent être très urticants.

Travaux dans la ville

L'école Valentin démantelée



De nombreux habitants "historiques" de Longvic y ont passé leurs années de maternelle et, plus récemment, les élèves de l'école Léon-Blum y ont séjourné plusieurs années. Aujourd'hui l'école Valentin, située au milieu du quartier éponyme, vient d'être détruite.

En effet, dans le cadre de la requalification et du réaménagement du quartier, ce nouvel espace disponible sera consacré à la création de nouveaux logements. Ce bâtiment qui fut d'un grand secours lors de la réhabilitation de l'école Blum, en accueillant les élèves pendant les travaux, n'a plus d'utilité et sa structure ancienne engendrait une consommation d'énergie (chauffage notamment) considérable. Pour rappel, l'école maternelle Valentin avait dû être désaffectée en juin 2016, il y a déjà 10 ans, suite à la fermeture de la base aérienne 102.

Le futur quartier, qui vient déjà de voir naître un magnifique parc en son centre verra ainsi sa population augmenter une fois les nouvelles constructions réalisées.

Lutte contre les rodéos urbains : il va falloir "**passer à la caisse**"!

Les rodéos urbains peuvent légitimement être considérés comme un fléau par les habitants qui subissent aux beaux jours le bruits des motocross traversant la ville. De plus ce genre de comportement met en danger les motards eux-même qui circulent à vive allure et sans casques, ainsi que les passants et les autres véhicules.

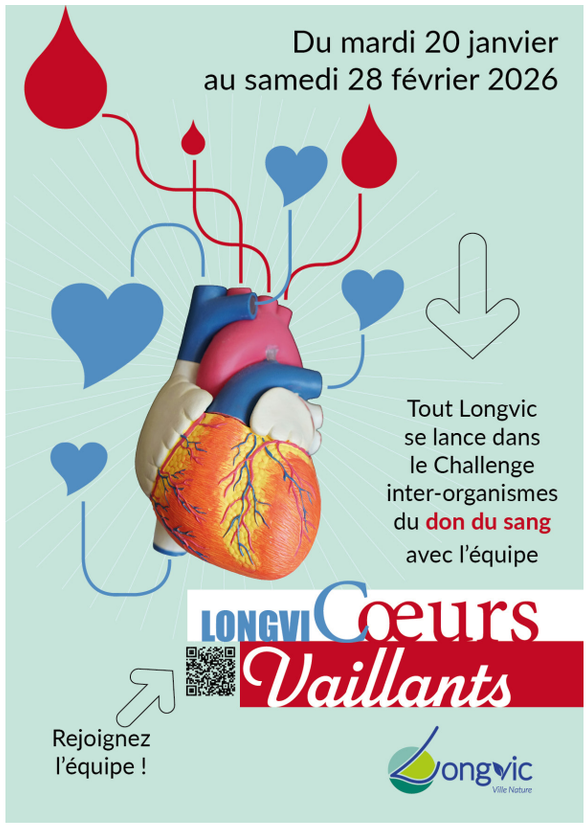


La Police municipale de Longvic utilise désormais les caméras de vidéoprotection pour verbaliser directement ces conduites dangereuses.

Par exemple, au mois de mars ce sont 1750 euros d'amendes qui ont été infligés à deux personnes.
Sur l'année 2025 : 11 000 euros d'admendes attribuées à 7 individus.
Des sanctions qui, espérons-le, limiteront les récidives !

Don du Sang : donner c'est donner

En janvier dernier, la ville de Longvic toute entière se lançait pour la seconde fois dans le Challenge inter-organismes du Don du Sang.
Avec le renfort d'une campagne d'affichage en ville, de nouveaux habitants ont répondu à cet appel à la solidarité.
Sur un total de 139 organismes (villes, entreprises, associations…) la ville de Longvic arrive cette année en **11e position**. Avec au total 45 donneurs :
• 24 dons de sang, dont 4 nouveaux donneurs
• 16 dons de plasma, dont 1 nouveau donneur.
Cette belle performance nous incite bien-sûr à renouveler et renforcer notre participation en 2027.



Tout au long de l'année, il vous est possible d'effectuer un don du sang à Longvic dans l'espace municipal Jean-Bouhey aux dates suivantes :
Mardi 23 juin
Mardi 18 août
Mardi 27 octobre
Mardi 29 décembre



Sport : les Foulées Longviciennes reviennent le 12 juin prochain

Animation sportive historique à Longvic, les 28es Foulées Longviciennes auront lieu cette année le vendredi 12 juin en fin d'après midi.

Les sportifs aguerris connaissent bien cette course ; elle parcourt la coulée verte, l'espace Jean-Bouhey, enjambe les passerelles et s'achève au bout d'un (ou deux) tours dans le parc du Château.

Alors, champion.ne ou pas, petit ou grand, n'hésitez pas, il y a forcement un défi à votre mesure !

Pour s'inscrire, scannez ce QRcode :

Le Canton

Longvic - Gevrey-Chambertin

Le Tour de France féminin fait un tour sur le canton !

En 2024, le canton avait eu le privilège de voir passer sur son territoire le Tour de France masculin et vous étiez très nombreux à encourager les cyclistes, ou à applaudir la caravane.
Le 4 août 2026, ce sont les femmes du Tour qui vont s'élancer sur les belles routes de notre canton.

Les concurrentes s'affronteront lors d'un contre la montre individuel qui sera déterminant à l'approche de l'arrivée à Paris.

Le parcours : un départ à Gevrey-Chambertin pour prendre la route des Grands Crus jusqu'à Marsannay-la-Côte pour gravir les terribles lacets de Marsannay et rejoindre Corcelles-lès-Monts puis redescendre à Dijon et terminer ces 21km sur l'avenue du Général de Gaulle.



Pour le public les 21 kilomètres offriront de nombreuses possibilités d'encourager les championnes. En côte, en descente, dans les villages ou en ville, les points de vues spectaculaires sont variés et vous permettront de profiter de toute une après-midi de sport à très haute intensité.

Parmi les dernières décisions du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont publiques et leurs procès-verbaux complets peuvent être consultés en Mairie ainsi que sur le site internet de la Ville (www.ville-longvic.fr). Leur publication ne peut toutefois intervenir qu'après approbation lors du Conseil suivant.

Conseil municipal du 04 février 2026

- Débat d'Orientations Budgétaires 2026
- Autorisation d'engagement d'investissements avant le Budget 2026
- Attribution d'aides à la mobilité douce
- Adoption de la Charte de la Laïcité de la Ville de Longvic
- Présentation du Rapport de la Commission Communale d'Accessibilité des Personnes handicapées
- Convention de disponibilité entre la Ville de Longvic et le SDIS 21 pour les sapeurs-pompiers volontaires

Conseil municipal du 21 mars 2026

- Installation du nouveau Conseil municipal
- Election du Maire
- Fixation du nombre des Adjoints au Maire
- Election des Adjoints au Maire
- Lecture de la Charte de l'Elu local

Conseil municipal du 1er avril 2026

- Délégation de pouvoirs à la Maire
- Fixation des indemnités des élus
- Instauration des Commissions municipales et fixation de leurs compositions
- Elections des membres des Commissions Finances, Solidarités, Attractivité locale/Développement soutenable, Vie scolaire/Enfance/ Petite enfance, Travaux/Urbanisme, Sport/Jeunesse, Action culturelle/ Education populaire
- Election de la Commission d'Appels d'offres
- Election des membres du CCAS à élire par le Conseil municipal
- Election des représentants de la commune à l'EHPAD Marcel-Jacquelinet, à la Mission Locale, au Comité National d'Action Sociale, au Conseil d'Administration du Collège Roland-Dorgelès, à la SPLAAD
- Désignation d'un Correspondant Défense
- Désignation des représentants des collectivités territoriales membres de l'Agence France Locale

Conseil municipal du 8 avril 2026

- Adoption du Règlement Budgétaire et Financier
- Approbation du Compte de gestion 2025
- Vote du Compte Administratif 2025
- Vote des taux de fiscalité 2026
- Vote du Budget Primitif 2026
- Attributions d'aides à la mobilité douce
- Subvention exceptionnelle pour un voyage de l'école Léon-Blum

Tribunes d'expression politique

Un nouveau mandat commence

Le renouvellement du Conseil Municipal a eu lieu et **nous remercions sincèrement les 1770 Longviciens** qui nous ont renouvelé leur confiance.

Le mandat qui commence sera sans aucun doute marqué par des moments de crises nationales ou internationales, qui auront un impact sur l'économie française. L'élection présidentielle de 2027 aura aussi certainement une incidence sur les budgets des collectivités territoriales. Notre quotidien sera aussi appelé à évoluer, notamment avec le développement de l'IA ou avec l'accélération du dérèglement climatique.

Pourtant, malgré ces incertitudes, **vous pourrez compter sur une équipe municipale toujours investie et à la recherche de solutions face aux obstacles** que peut rencontrer notre ville et ses habitants.

Durant la campagne électorale, **nous n'avons promis que ce qui était possible**. Nous avons expliqué ce qui ne l'était pas. **Nous souhaitons poursuivre avec la même sincérité tout en travaillant pour l'intérêt général**.

L'un des défis de ce mandat sera la **maîtrise du budget**. La diminution des dotations ou subventions de l'État nous préoccupe chaque année davantage. Il nous faut donc gérer le budget de la ville non seulement en « bon père de famille » mais aussi en veillant à **trouver de nouvelles sources d'économies** qui pourraient amoindrir l'effet des pertes de recettes.

Faire un budget en veillant à la bonne gestion des recettes ne suffit pas. Il nous faudra aussi veiller à **préserver un bon niveau d'investissement** pour entretenir le patrimoine, l'adapter aux défis contemporains, mais aussi pour soutenir l'économie locale.

Voilà le sens que nous souhaitons donner à ce nouveau mandat. Naturellement, cela se fera avec vous, car **l'essentiel c'est vous !**

Jean-Marc RÉTY
Premier adjoint au Maire
Conseiller Régional
Président du groupe "L'essentiel c'est vous"
Facebook - Instagram: l'essentiel c'est vous

Une opposition renforcée !

Le 15 mars dernier, les Longviciens ont fait le choix de reconduire l'équipe en place. Une majorité qui rappelle volontiers l'ampleur de sa victoire et la supériorité de son programme. **Mais ce résultat mérite d'être nuancé : un électeur sur deux ne s'est pas déplacé, et seuls 32 % des inscrits ont voté pour eux**. Un chiffre qui **invite à l'humilité** et révèle qu'une part importante de nos concitoyens ne se sent pas, ou plus, pleinement représentée.

Dans ce contexte, notre groupe, fort de 5 élus et d'1 élue à la métropole, entame ce mandat avec détermination. Nous serons une opposition constructive, vigilante et engagée. **Notre cap est clair : porter la voix de celles et ceux qui nous ont fait confiance, tout en restant à l'écoute de tous les Longviciens.**

Nous adressons **nos remerciements sincères aux 1118 électeurs** qui ont soutenu notre démarche. Leur confiance nous oblige et nous inspire chaque jour.

Nous ne serons pas une opposition de façade. Bien au contraire, nous prendrons toute notre place dans les débats municipaux et métropolitains, avec des propositions concrètes, utiles et ancrées dans la réalité du terrain. Nous veillerons également à la transparence des décisions et au respect des engagements pris. **Être élus, même en minorité, n'enlève rien à notre responsabilité : elle la renforce**.

Être dans l'opposition n'est pas facile, mais nous l'assumons pleinement, avec sérieux et détermination. **Le respect des droits de l'opposition n'est pas une option** : nous ne laisserons ni nos droits ni la démocratie locale être piétinés. Cette position exige de la constance, de l'écoute et du courage, mais elle est essentielle au bon fonctionnement démocratique.

Présents, vigilants et force de proposition, **nous n'avons qu'une seule priorité : servir l'intérêt général et contribuer, avec conviction et enthousiasme, à l'avenir de notre commune.**

Longvic vers l'Avenir
longvicverslavenir@gmail.com
06 28 53 34 94
Facebook - Instagram: Longvic vers l'Avenir

ARCHIVES



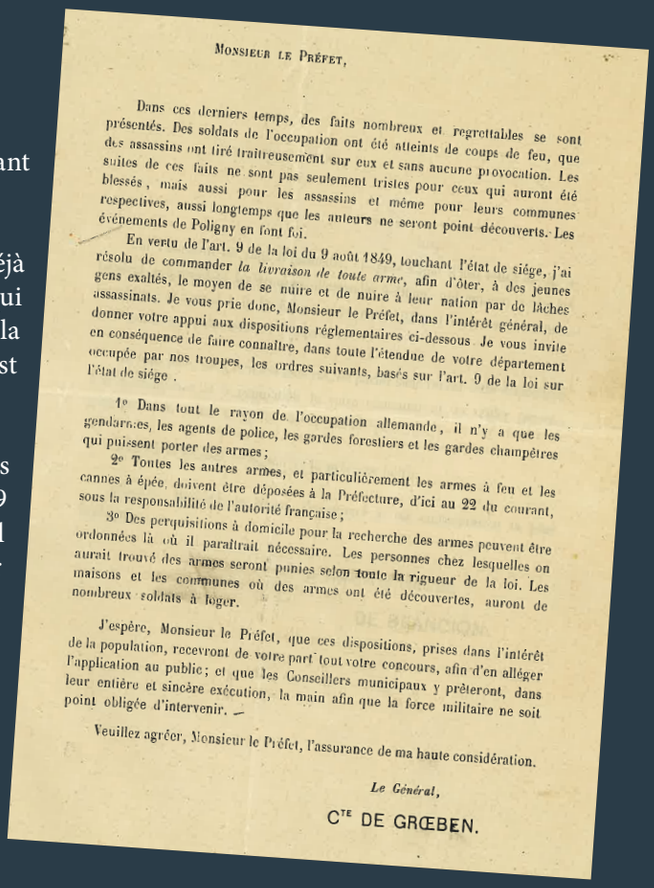
Quand les Longviciens ont dû rendre leurs armes aux Prussiens… (1871)

Retour sur une guerre oubliée, celle de 1870-1871, qui éprouva pourtant beaucoup l'agglomération dijonnaise, et notamment Longvic.

Quand sont rédigées les 2 lettres ci-dessous et ci-contre, la France a déjà perdu la guerre contre la Prusse, cette grande puissance germanique qui n'est pas encore devenue l'Allemagne, mais qui envahit le nord de la France dès juillet 1870. En quelques semaines, Napoléon III lui-même est capturé, et la 3ème République est proclamée à Paris.

Mais les combats se poursuivent dans l'est, en particulier à Dijon. Sans succès, puisque la France est contrainte de signer un armistice le 29 janvier 1871. Enfin… presque toute la France puisqu'à Dijon, le général italien Garibaldi, volant au secours de la République, vient d'y installer ses troupes pour poursuivre le combat contre les Prussiens. Voilà pourquoi, en représailles, l'agglomération dijonnaise va rester occupée encore 9 mois par les troupes germaniques, jusqu'au 28 octobre 1871.

Les 2 archives publiées ci-dessous et ci-contre, rédigées exactement à cette période, témoignent de la réalité concrète de cette occupation prussienne :



Monsieur le Préfet,

Dans ces derniers temps, des faits nombreux et regrettables se sont présentés. Des soldats de l'occupation ont été atteints de coups de feu, que des assassins ont tiré traîtreusement sur eux et sans aucune provocation. Les suites de ces faits ne sont pas seulement tristes pour ceux qui auront été blessés, mais aussi pour les assassins et même pour leurs communes respectives, aussi longtemps que les auteurs ne seront point découverts. Les événements de Poligny en font foi.

En vertu de l'art. 9 de la loi du 9 août 1849, touchant l'état de siége, j'ai résolu de commander *la livraison de toute arme*, afin d'ôter, à des jeunes gens exaltés, le moyen de se nuire et de nuire à leur nation par de lâches assassinats. Je vous prie donc, Monsieur le Préfet, dans l'intérêt général, de donner votre appui aux dispositions réglementaires ci-dessous. Je vous invite en conséquence de faire connaître, dans toute l'étendue de votre département occupée par nos troupes, les ordres suivants, basés sur l'art. 9 de la loi sur l'état de siége.

1° Dans tout le rayon de l'occupation allemande, il n'y a que les gendarmes, les agents de police, les gardes forestiers et les gardes champêtres qui puissent porter des armes;

2° Toutes les autres armes, et particulièrement les armes à feu et les cannes à épée, doivent être déposées à la Préfecture, d'ici au 22 du courant, sous la responsabilité de l'autorité française;

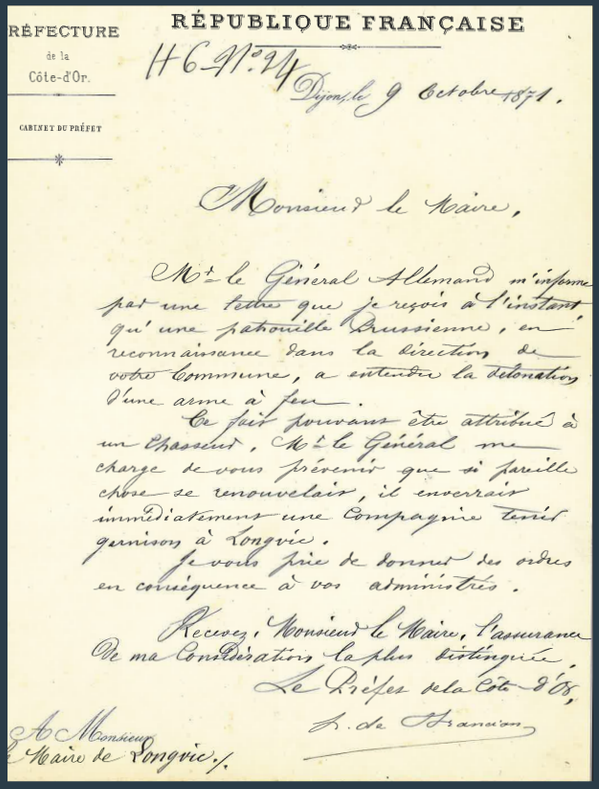
3° Des perquisitions à domicile pour la recherche des armes peuvent être ordonnées là où il paraîtrait nécessaire. Les personnes chez lesquelles on aurait trouvé des armes seront punies selon toute la rigueur de la loi. Les maisons et les communes où des armes ont été découvertes, auront de nombreux soldats à loger.

J'espère, Monsieur le Préfet, que ces dispositions, prises dans l'intérêt de la population, recevront de votre part tout votre concours, afin d'en alléger l'application au public; et que les Conseillers municipaux y prêteront, dans leur entière et sincère exécution, la main afin que la force militaire ne soit point obligée d'intervenir. —

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Le Général,

C^TE DE GRŒBEN.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE de la Côte-d'Or.

CABINET DU PRÉFET

H 6 91.24

Dijon, le 9 Octobre 1871.

Monsieur le Maire,

M^r le Général Allemand m'informe par une lettre que je reçois à l'instant qu'une patrouille Prussienne, en reconnaissance dans la direction de votre commune, a entendu la détonation d'une arme à feu.

Ce fait pouvant être attribué à un Chasseur, M^r le Général me charge de vous prévenir que si pareille chose se renouvelait, il enverrait immédiatement une Compagnie tenir garnison à Longvic.

Je vous prie de donner des ordres en conséquence à vos administrés.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma Considération la plus distinguée.

Le Préfet de la Côte-d'Or,

L. de Kératry

A Monsieur le Maire de Longvic.

- le 13 septembre 1871, le Général DE GROEBEN intime l'ordre au Préfet de Côte-d'Or de faire désarmer tous les habitants de leurs « armes à feu et cannes à épée », menaçant même de perquisitionner les domiciles

- le 9 octobre suivant, ce même Préfet écrit un courrier au Maire de Longvic en personne, Claude MOISSENET, pour relayer les menaces du Général occupant : une garnison sera envoyée à Longvic si des détonations d'armes à feu continuent d'être entendues sur la commune ! Heureusement, à peine 3 semaines plus tard, les troupes d'occupation (devenues allemandes entre temps!) lèvent le camp et quittent Longvic le 28 octobre 1871...

Animations et convivialité pour les beaux jours à Longvic



LES GUINGUETTES DU CLOS DES CARMÉLITES

les Jeudis 4, 11, 18, 25 juin c'est guinguette !
Chaque jeudi un spectacle musical, repas tiré du sac ou avec les food trucks présents dans un cadre protégé où toute la famille peut en profiter.

FESTI' LONGVIC

Vendredi 12 et samedi 13 juin c'est Festi'longvic

Vendredi 12 juin :

15h30 : La Fête du Jeux pour les tout-petits à la maison municipale de l'enfance

à partir de18h : les courses à pied des *foulées longviciennes*

Concert dans le parc du château
19h : Démonstration danse par l'école *Salsa Emocion*.
20h : Concert de la fanfare *La Orde*.
21h : Concert du groupe *PAC and the Machine*.

samedi 13 juin :

Les structures gonflables de la fête des enfants : 9h30–12h30 puis 16h–19h

Cirque, spectacles de rue et musique.

15h : *Bas les mains* (*Cie Non négociable*) vers la médiathèque.
16h : *La Patrouille des castors*, *(Cie la Roulotte Ruche)* dans le parc du Château.
17h : Déambulation des "*Zoizelles*", *Cie Cycloplume*. Départ depuis le parc du Château.
18h : *Les supers acrobates* Art de rue Chinois *par la Cie Cho Kairin*. sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.
18h45 : Seconde déambulation des *Zoizelles*, *Cie Cycloplume*.
19h : Concert du *big brass band* sur l'esplanade du Château.